



Rapport de la Commission de Gestion sur les comptes 2019

Préambule

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour établir le rapport de gestion de l'année 2019, la Commission de Gestion (ci-après nommée « COGE »), s'est réunie à 18 reprises, et les points qui l'ont principalement occupée sont les suivants.

Notre rapport est structuré de la manière suivante :

1. Introduction
2. Remarques sur l'exercice 2019
3. Remarques générales sur la gestion des affaires
4. Prise en compte des recommandations des années précédentes et nouvelles recommandations
5. Conclusion

1. Introduction

La COGE estime que, dans son ensemble, le budget communal a été bien géré durant l'année 2019.

Pour rappel, la COGE a également le rôle de relever les divers points à améliorer dans l'administration communale et la gestion des affaires par la Municipalité, ceci dans un esprit constructif.

2. Remarques sur l'exercice 2019

Situation financière de la commune

Le résultat financier 2019 présente un déficit de CHF 1'236'803.98, bien moins que le déficit budgété de CHF 1'914'600.00. La COGE a examiné les comptes de près, a procédé à divers pointages et n'a pas constaté d'anomalies.

3. Remarques générales sur la gestion des affaires

La COGE estime que la gestion des affaires dans l'administration communale s'est déroulée correctement et que les procédures appliquées dans diverses situations étaient, à sa connaissance, conformes à la réglementation en vigueur. Bien que saluant l'engagement des Municipaux dans leurs tâches administratives toujours plus lourdes, la Commission de Gestion sera attentive à la tenue des délais de remise des comptes et rapports définitifs selon la réglementation en vigueur afin de pouvoir effectuer sereinement son travail. Les membres de la Commission ont également des emplois du temps professionnellement très chargés. La pandémie COVID-19 a considérablement compliqué l'analyse de l'exercice 2019.

3.1 Pot Commun

La COGE a pris connaissance du rapport de la Commission de Gestion de la commune de Founex (commune boursière du pot commun). Les montants alloués sont conformes.

3.2 Déchetterie

Les membres de la Commission de Gestion de la commune boursière de Commugny se sont réunis sur convocation de la Municipalité le 25 mai 2020 où ont été présentés les comptes 2019 de la Déchetterie Intercommunale de Chavannes-des-Bois, Commugny et Tannay.

Lors d'une réunion séparée le 9 juin 2020 dans les bureaux de la commune, nous avons examiné les comptes de charges et revenus, ainsi que le bilan au 31.12.2019. Nous avons pu avoir accès à l'ensemble des pièces comptables et avons obtenu toutes les informations désirées.

Pour l'année passée, les points suivants sont à relever :

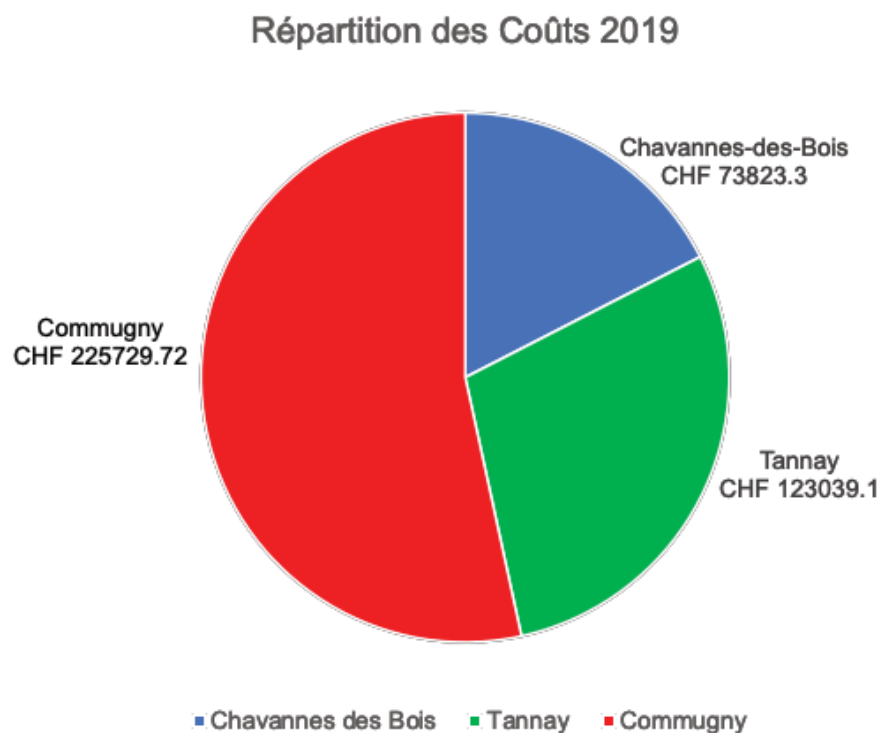
- L'année 2019 représente la première année attendue avec un fonctionnement dit "stable".
- Globalement, la masse de déchets a été importante ce qui a pour conséquence inévitable un accroissement des charges sur les postes 451.31881 à 451.31883.
- Cependant l'ensemble des coûts est en dessous de l'année dernière et en ligne avec le budget, voire légèrement inférieur.

- Il y a un transfert de charges du poste 451.3185 vers le 451.3010 à 451.3040, du fait de “l’internalisation” des remplacements par le personnel communal à la place du personnel de DESA.

La Commission remercie la Municipalité de Commugny, Monsieur le Municipal Michel Golay, ainsi que la boursière Madame Natacha Riccio, pour la qualité des documents fournis, les explications et les réponses à nos questions lors de l’examen des comptes.

Sur la base de l’examen des comptes 2019, du budget 2019 et de la vérification des justificatifs comptables et divers pointages, nous constatons que la comptabilité et les comptes sont tenus avec soin et en conformité avec les normes applicables.

De plus, la Commission a pu s’assurer que les comptes annuels de la Déchetterie Intercommunale 2019 sont tenus en conformité avec le règlement et les conventions.



3.5 Cession des actions Télé-Dôle

La COGE note que les actions Télé-Dôle n’ont pas encore été transmises à Région de Nyon et donc ce point, soulevé lors du Rapport de la COGE sur l’exercice 2018, reste d’actualité. La COGE note la réponse de la Municipalité indiquant qu’elle doit poursuivre ses démarches afin d’obtenir l’annulation du cautionnement lié à la détention des actions.

3.6 Visite du patrimoine

Le 1er juillet 2020, le Conseiller Municipal Yves Hermanjat a invité les conseillers communaux (présents : Lis Karlsson, Peter MacAvock, Ernesto Stahl, Nicolas Reichmuth) à la visite traditionnelle du patrimoine, pendant laquelle il a mentionné les projets ainsi que les travaux liés au patrimoine en 2019.

Les membres présents ont pu constater les défauts et autres points nécessitant des travaux dus au vieillissement des installations du centre scolaire.

La visite s'est concentrée sur les installations du centre scolaire.

4. Prise en compte des recommandations des années précédentes et nouvelles recommandations

4.1 Recommandations des années précédentes qui restent d'actualité

- Une grille salariale est toujours manquante à l'appel. La Municipalité précise qu'un travail de révision des cahiers des charges des employés communaux est en cours.
- Inventaire machines et véhicules
La Commission de Gestion note que cet inventaire de machine et véhicules est toujours en attente de réalisation et demande que ceci soit mis en place dès que possible. Cet inventaire est un élément indispensable pour la gestion du parc de véhicules et machines.

4.2 Nouvelles Recommandations

- Sur la base d'auditions de plusieurs Commissions, nous avons constaté une détérioration de la communication entre la Municipalité et ces Commissions, notamment dans le cadre d'études de préavis nécessitant du temps et une collecte d'informations. Nous suggérons que les Commissions soient impliquées dès le démarrage de projets.
- Concernant la Municipalité, nous suggérons que, pour chaque dicastère, un-e Municipal-e soit désigné-e en tant que suppléant-e afin d'assurer la continuation des dossiers en cours et la réalisation des projets dans un délai raisonnable. Ceci afin d'assurer un fonctionnement optimal de notre Municipalité.

- Concernant l'Administration communale, nous référant au rapport de gestion 2019 de la Municipalité où il est fait mention (page 14) des difficultés rencontrées par le personnel communal pour traiter des dossiers importants, nous recommandons la recherche rapide d'une solution. Sur ce sujet, nous rappelons avoir demandé depuis le rapport sur l'exercice 2018 (préavis 07/2019) l'établissement d'un cahier des charges pour chaque collaborateur/collaboratrice de la Commune, pour une meilleure efficience.

5. Conclusion

En conclusion, la COGE salue le travail accompli par l'exécutif durant cette année 2019. Elle demande la prise en compte effective des recommandations des années précédentes ainsi que les nouvelles.

Pour l'heure, la COGE, à l'unanimité, recommande au Conseil communal de Commugny d'accepter les comptes 2019 et de donner décharge à la Municipalité, à la Boursière et à la COGE.

Elle recommande également d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité.

La Commission de Gestion :

Commugny, le 7 septembre 2020

Nicolas Reichmuth (Président)

A stylized, cursive signature in blue ink, likely reading 'Nicolas Reichmuth'.

Lis Karlsson

A cursive signature in blue ink, likely reading 'Lis Karlsson'.

Peter MacAvock

A cursive signature in blue ink, likely reading 'Peter MacAvock'.

Lisset Marzari

A cursive signature in blue ink, likely reading 'Lisset Marzari'.

Ernesto Stahl

A cursive signature in blue ink, likely reading 'Ernesto Stahl'.